

## DÉPENDANCES EN BREF Service d'alcoologie, CHUV, Lausanne

## Le risque de cancer lié à la consommation d'alcool en équivalents-cigarettes

L'alcool est un carcinogène, mais ses risques n'ont pas été bien quantifiés et communiqués. Les chercheurs ont utilisé les sources de données existantes sur les fractions attribuables à l'alcool et au tabac et les données du registre britannique du cancer

pour déterminer l'augmentation absolue du risque de cancer résultant de la consommation d'alcool (voies aérodigestives, foie et sein) et du tabagisme (vessie, voies aérodigestives, sein, col de l'utérus, sang, foie, poumon et pancréas).

- Chez les hommes qui ne fument pas, 0,8 boisson par jour a augmenté le risque de cancer au cours de la vie de 1%; chez les femmes, la même consommation a augmenté le risque de cancer de 1,4%.
- Les risques correspondants pour 1,4 cigarette par jour étaient de 2,1% pour les hommes et de 1,5% pour les femmes.
- Les auteurs ont calculé qu'une bouteille de vin par semaine était à peu près équivalente à 5 cigarettes/semaine pour les hommes et 10 pour les femmes.
- La principale raison des différences entre les sexes est que le cancer du sein est attribuable à l'alcool, mais pas au tabac.

**Commentaires:** Le fait que l'alcool soit cancérigène, même à faible consommation, n'est pas nouveau. Cependant, le grand public, les médias, les organismes de santé publique et l'industrie de

l'alcool n'abordent généralement pas la question de l'alcool en termes de risque de développer un cancer, alors qu'il est responsable de 4% ou plus des décès par cancer. Ces chercheurs ont utilisé les données existantes pour présenter les risques liés à l'alcool parallèlement à ceux d'un agent cancérigène plus connu afin de mener à une prise de conscience accrue et à des actions de santé publique appropriées.

**Dre Margaux Kleimberg**  
(traduction française)

**Dr Richard Saitz, MD, MPH**  
(version originale anglaise)

Hydes TJ, Burton R, Inskip H, et al. A comparison of gender-linked population cancer risks between alcohol and tobacco: how many cigarettes are there in a bottle of wine? *BMC Public Health* 2019;19:316.



## AVANCÉE THÉRAPEUTIQUE

## AMYOTROPHIE SPINALE: L'AFFAIRE DU ZOLGENSMA DE NOVARTIS (2)

JEAN-YVES NAU  
jeanyves.nau@gmail.com

Poursuivons notre analyse<sup>1</sup> de l'étonnante affaire dite du Zolgensma, du nom du médicament prometteur qui commence à être commercialisé par la multinationale Novartis, aujourd'hui au cœur d'une polémique spectaculaire de dimension internationale. Une affaire sans précédent dans le champ de la bioéthique, de la thérapie génique et de l'industrie pharmaceutique – une affaire qui soulève, entre autres questions majeures, celles du coût de l'innovation thérapeutique et des conditions de sa commercialisation.

Le Zolgensma n'a qu'une seule indication: l'amyotrophie spinale (SMA), maladie rare du motoneurone, affection jusqu'ici incurable transmise selon un mode autosomique récessif. À l'échelle internationale, on estime que le nombre des cas de SMA se situe entre une sur 6000 et une sur 10000 naissances. Pour l'heure, ce médi-

cament n'est commercialisé qu'aux États-Unis. Il est en attente d'une autorisation de mise sur le marché dans trente-six pays.<sup>2</sup> Il s'agit aussi du médicament «le plus coûteux du monde» (près de deux millions d'euros l'injection unique). Or voici que la donne, symbolique et financière, vient d'être bouleversée avec la décision sans précédent prise par Novartis: organiser un «tirage au sort» pour offrir à cent bébés condamnés, tirés au sort, une dose potentiellement salvatrice de Zolgensma. Les premières livraisons de médicaments gratuits devraient commencer en février.

Comment? Et plus encore, pourquoi? Comment un géant de Big Pharma peut-il prendre la décision d'organiser une sorte de tirage au sort destiné à sauver, grâce à l'un de ses médicaments au prix ahurissant, une centaine d'enfants condamnés par une maladie génétique? Et pourquoi s'engage-t-il dans cette voie sans précédent? Nous avons, pour comprendre, interrogé le géant Novartis – qui a accepté de nous répondre par la voix de Marilise Marcan-

tonio, porte-parole de Novartis France.<sup>3</sup>

Résumons. Novartis a annoncé fin décembre la mise en place d'un programme d'accès gratuit à Zolgensma. Il consiste à distribuer en 2020 cent doses de thérapie génique. En pratique, cette mise à disposition se fera par «tirage au sort des bébés de moins de 2 ans, éligibles à la thérapie génique dont les dossiers médicaux auront été adressés au laboratoire par leurs médecins». Un tirage au sort hebdomadaire sans précédent qui va mettre en compétition plusieurs milliers d'enfants à travers le monde.

En France, cette initiative a d'emblée été violemment dénoncée par l'AFM-Téléthon. Cette association s'est «indignée qu'un tel programme basé sur un tirage au sort ait pu être imaginé et, a fortiori, proposé à des parents dont l'enfant atteint d'une amyotrophie spinale sévère est condamné à mourir à court terme. Comment peut-on envisager un instant que la vie d'un enfant puisse être le gros lot d'une loterie?»